

Propos insensés contre la Défense Nationale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-563238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Propos insensés contre la Défense Nationale

«Attentat contre l'armée», c'est ainsi que le conseiller national et rédacteur en chef de l'«Arbeiter Zeitung» (AZ), Helmut Hubacher, a qualifié dans son journal la tentative d'un comité d'établir à la place du service militaire obligatoire un service de volontaires. En outre, la constitution devrait prohiber toute production d'armes dans notre pays. Une initiative populaire sera lancée prochainement en vue d'atteindre ces objectifs. Le comité initiateur est, selon M. Hubacher, composé des derniers fidèles du «Manifeste zurichois» ainsi que d'un soi-disant «Bureau de recherches militaires, Zurich».

L'assaut est motivé comme suit:

«50 % de la jeunesse suisse se montre aujourd'hui hostile à l'égard de la Défense Nationale et ce pourcentage s'accroît de manière continue. 30 % de la population est contre une industrie suisse d'armements. L'histoire de la Deuxième Guerre mondiale enseigne que déjà à cette époque l'armée suisse n'était pas un facteur essentiel propre à garantir notre souveraineté. L'église catholique aussi bien que l'église protestante fournissent à l'armée un appui idéologique, la justification irrationnelle d'une entreprise militaire absurde. Le message de Jésus de Nazareth, le fondement du christianisme, est après tout marqué par l'idée de l'amour du prochain et de la non-violence. Le christianisme est incompatible avec une organisation militaire quelle qu'elle soit. La guerre est devenue aujourd'hui une guerre de l'armée contre la population civile. Notre armée nous défendrait si bien que nous en péririons. Le but de l'armée, que est de protéger les sans-défense, n'est plus atteint. L'armée suisse tend à dégénérer en corps de garde de l'ordre établi.»

Affirmations chimériques

Ce ton correspond exactement à celui que le «Manifeste zurichois» nous a déjà fait entendre. Des démonstrations affirmatives se suivent généreusement, mais le souci d'établir de preuves irréfutables leur validité fait totalement défaut. Il n'est tout simplement pas vrai que 50 % des jeunes de notre pays sont d'emblée hostiles à la Défense Nationale. S'il faut admettre que nombre de jeunes gens viennent à l'école de recrues dans une disposition d'esprit sceptique, il n'existe, en revanche, aucun indice qui permette de justifier de telles affirmations.

Afin d'avoir une image fidèle de la situation actuelle, on a intérêt à se référer au compte rendu du Département Militaire pour l'année 1969. Ce dernier constate que l'agitation dans une partie de notre jeunesse se manifeste aussi de façon accrue dans l'armée. Celle-ci ainsi que ses institutions se heurtent de plus en plus à l'incompréhension de l'opinion publique et se voient parfois même rejetées. Les

nouvelles manifestations d'une certaine opposition au service militaire se traduisent aussi par l'accroissement de nombre d'objecteurs de conscience, parmi lesquels on enregistre des refus pour des raisons politiques. 96 objecteurs ont été condamnés au cours de l'année dernière, contre 67 en 1968. L'accroissement est en effet relativement important, toutefois il reste insignifiant par rapport à l'ensemble des effectifs. Il conviendrait de signaler également qu'au cours de l'année dernière 30 940 recrues ont accompli leur école de recrues. En 1969, environ 150 000 jeunes gens, soit presque autant que l'année précédente, ont pris part aux cours, entraînements et épreuves élémentaires dans le cadre de la préparation militaire volontaire. Si la contestation du service militaire avait effectivement pris des proportions aussi grotesques que le prétend le fameux comité zurichois, la défection, au moins dans ce domaine, aurait été considérable.

Absence de sens des proportions

L'interprétation erronée des faits tient à l'absence de sens des proportions qui a été fatale au «Manifeste zurichois» lui-même. On a très rapidement reconnu que la force politique de ce dernier se résume à quelques fleurs de rhétorique et à des happenings plus ou moins réussis. On prend simplement la fuite devant les réalités historiques, ce qui est d'autant plus facile qu'on a coupé tous les liens nous rattachant au passé. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'on arrive à des jugements erronés des plus flagrants.

Le conseiller national Hubacher écrit à juste titre: «Dans les moments de danger, l'arme dans la main est bien plus utile que les belles déclamations des temps de paix. En outre, aucune grande puissance n'imiterait notre désarmement. D'ailleurs, la Suisse entretient une armée défensive qui ne veut attaquer personne, mais simplement nous défendre. Aussi longtemps qu'on ne voit s'instaurer une paix durable sur la terre, nous aurons besoin de cette garantie.»

Nous venons d'apprendre qu'il y a une très nette recrudescence de l'intérêt que les recrues portent à l'armée, intérêt qui les incite à accepter d'endurer, après les premières dix-sept semaines de nouvelles fatigues à l'école de sous-officiers et à payer leurs galons. Là aussi de nouvelles conclusions s'imposent, à savoir que l'hostilité à l'égard du service militaire se maintient comme auparavant dans des limites étroites qui justifient, en effet, que l'on se penche sur ce problème, mais qui ne devraient cependant en aucun cas nous autoriser à croire que nos jeunes gens ne comprennent plus du tout le rôle qui incombe au citoyen en uniforme dans notre Etat.

Sch.